



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Mauritanie

Question écrite n° 8990

Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des réfugiés mauritaniens au Mali. A la suite des événements tragiques survenus entre le Sénégal et la Mauritanie en avril 1989, le régime mauritanien a profité de ces incidents pour deporter vers le Mali certaines populations mauritaniennes. Le nombre de ces déportés est estimé à 100 000 et leurs conditions de vie s'aggravent. Plus de 40 000 réfugiés mauritaniens, démunis de tout, vivent entassés dans des camps de fortune au Mali. D'après l'ONU, « les migrations pourraient devenir la crise humaine de notre époque », aussi, il lui demande ce que la France compte entreprendre afin que les réfugiés mauritaniens puissent retourner dans leur pays et recouvrer tous leurs droits de citoyen.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères sur la question des réfugiés mauritaniens au Mali. Il s'agit de plusieurs milliers de Mauritaniens (10 000 environ) qui ont quitté leur pays en 1989 et 1990 à la suite des troubles ethniques intervenus entre le Sénégal et la Mauritanie et en aucune façon de déportés. Leurs conditions de vie sont celles, difficiles, de réfugiés dans un pays doté de peu de ressources, mais le HCR leur vient en aide : aide alimentaire, entretien et réfection des puits et action sociale (santé, nutrition, scolarité). Des petites activités productives (agriculture, élevage) sont organisées par le HCR, avec l'aide du gouvernement malien, au profit de ces réfugiés installés dans le cercle de Kayes (nord du Mali). Il y a lieu de relever qu'inversement, il y a en Mauritanie environ 53 000 réfugiés du Mali, pris en charge par les autorités de Nouakchott et le HCR. Dans ces deux pays, la France apporte un appui matériel aux activités du HCR. Elle s'efforce également, dans la mesure de ses possibilités, de favoriser le retour de ces réfugiés dans leur pays d'origine.

Données clés

Auteur : [M. Hage Georges](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8990

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 1993, page 4407

Réponse publiée le : 7 février 1994, page 594